

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2013

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Spécialité

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure

COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1/13 à 13/13.
Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Économie approfondie, pages numérotées de 8/13 à 10/13.
- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 11/13 à 13/13.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte 3 documents.

Comment rendre compte aujourd'hui de la structure sociale en France ?

DOCUMENT 1

La répartition des patrimoines et des revenus en France en 2010.

Groupe	Nombre de personnes adultes (en millions)	Patrimoine moyen par adulte (en euros)	Part dans le patrimoine total (en %)	Revenu annuel par adulte (en euros)	Part dans le revenu total (en %)
Population totale	50	182 000	100	33 000	100
Classes populaires : les 50 % les plus pauvres	25	14 000	4	18 000	27
Classes moyennes : les 40 % du milieu	20	154 000	34	35 000	42
Classes aisées : les 10 % les plus riches	5	1 128 000	62	103 000	31
- dont classes très aisées : les 1 % les plus riches	0,5	4 368 000	24	363 000	11
- dont classes moyennes aisées : les 9 % précédents	4,5	768 000	38	73 000	20

Source : *Pour une révolution fiscale*, LANDAIS Camille, PIKETTY Thomas et SAEZ Emmanuel, janvier 2011.

DOCUMENT 2

Statut et type de contrat selon l'âge en 2010 (en %).

	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus	Ensemble des 15 ans ou plus
Non salariés	2,4	10,6	16,9	11,5
Salariés	97,6	89,4	83,1	88,5
<i>Dont :</i>				
<i>Intérimaires</i>	5,9	1,7	0,7	1,8
<i>Apprentis</i>	15,0	0,1	0,0	1,4
<i>Contrats à durée déterminée</i>	27,8	7,5	4,6	8,5
<i>Contrats à durée indéterminée</i>	48,9	80,1	77,8	76,8
Ensemble des emplois	100	100	100	100
Effectifs en milliers	2 255	16 786	6 651	25 693

Champ : France métropolitaine, personnes en emploi de 15 ans ou plus (âge au 31 décembre).

Source : INSEE, Enquêtes Emploi, 2010.

DOCUMENT 3

Entre 1979 et 2006, le poids des dépenses du poste « loisirs et culture », selon la terminologie des enquêtes de l'INSEE, sur les budgets des familles, est un de ceux pour lesquels l'écart entre les ménages de cadres supérieurs et les ménages d'ouvriers s'est le plus nettement amplifié, passant de 2,3 à 5,2 points. En sens inverse, les écarts relatifs aux dépenses contraintes liées au logement se sont amplifiés au détriment des catégories populaires. Alors qu'en 1979, les ménages de cadres supérieurs consacraient en moyenne à leur logement une part de leurs dépenses légèrement supérieure à celle des ménages ouvriers, les premiers affectent en 2006 à ce poste de dépense une part de leur budget inférieure de 7,4 points à celle des seconds.

(...) Alors que plus de la moitié des ouvriers (54 %) n'avaient fréquenté aucun [équipement culturel] au cours de l'année précédant la première enquête (1973), ils étaient 65 % dans ce cas lors de la dernière enquête (2008). D'une manière générale, la proportion de Français ne fréquentant aucun de ces équipements s'est sensiblement accrue dans la plupart des groupes socioprofessionnels, à l'exception des cadres supérieurs, pour lesquels cette proportion est passée de 19 à 14 % dans l'intervalle séparant la première de la dernière enquête (...).

Dans le même ordre d'idées, les habitudes en matière d'écoute musicale continuent de manifester des écarts prononcés selon les groupes sociaux. L'écoute de musique classique demeure ainsi en 2008 nettement plus fréquente chez les cadres supérieurs (ils sont 40 % dans ce cas) que chez les cadres moyens (26 %), les ouvriers (16 %) et les employés (18 %). En sens inverse, la musique de variétés, bien qu'écoulée majoritairement dans toutes les catégories, l'est sensiblement plus chez les ouvriers et les employés (66 et 70 %) que chez les cadres supérieurs (59 %).

Source : *Les métamorphoses de la distinction, Inégalités culturelles dans la France d'aujourd'hui*, COULANGEON Philippe, 2011.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

- 1 Quelles sont les principales mutations des conflits sociaux ? (3 points)
- 2 Comment le capital social et institutionnel participe-t-il au bien-être des populations? (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Après avoir présenté le document, vous mettez en évidence l'évolution des principales contributions à la croissance.

DOCUMENT

Contributions à la croissance du PIB en volume en France, de 1960 à 2011
(en points de PIB, au prix de l'année précédente).

	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2011 (p)
Dépenses de consommation finale	3,4	3,5	1,4	2,1	2,3	1,3	0,2
Formation brute de capital fixe ¹	1,6	1,3	0,7	0,8	1,2	0,2	0,7
Solde extérieur des biens et services	0,8	1,3	- 0,5	- 0,2	- 0,3	0,0	0,0
Variation de stocks	2,5	0,1	0,0	0,0	0,5	0,1	0,8
Produit intérieur brut²	8,3	6,2	1,6	2,6	3,7	1,7	1,7

(p) : données provisoires

Source : INSEE, 2012.

¹ FBCF (Formation Brute de Capital Fixe) est l'acquisition de capital fixe neuf par les agents économiques. Elle est assimilable à l'investissement.

² Il s'agit du taux de croissance du PIB en volume en pourcentage.

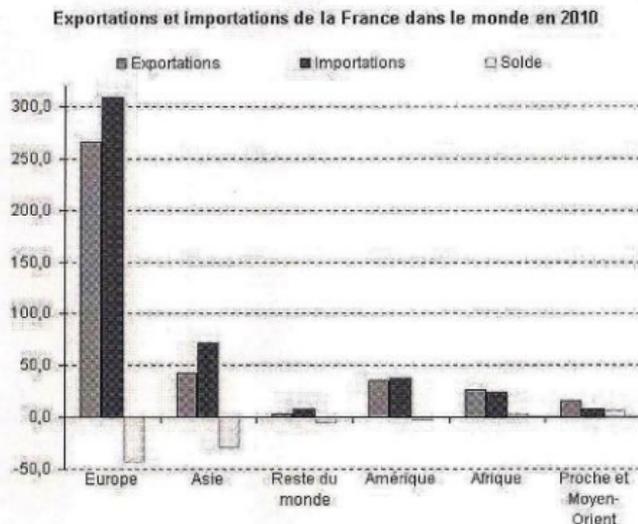
Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)

Cette partie comporte 3 documents.

À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous expliquerez que la constitution d'une union économique et monétaire a été une étape importante de l'intégration européenne.

DOCUMENT 1

Exportations et importations de la France en 2010 dans le monde
(en milliards d'euros).



Source : INSEE, 2012.

DOCUMENT 2

Trois ans après la naissance de l'euro, monnaies et pièces sont finalement disponibles. (...) mais qu'est-ce que ça change ? La différence est énorme. La façon dont les Européens construisent leur identité ne sera plus jamais la même.

La monnaie a toujours eu une grande influence sur la façon dont les gens se perçoivent. Elle représente beaucoup plus qu'un bien utile pour l'économie. Elle remplit également des fonctions sociales importantes de par son statut de symbole national. Comme un drapeau, ou un hymne national, la monnaie contribue à créer une identité collective, le sens d'une appartenance à une communauté. (...)

Les Français n'auront plus leurs francs pour leur rappeler leurs origines. Les Allemands n'auront plus leurs marks, symboles de l'Allemagne respectable née des cendres de la Seconde Guerre mondiale. Les Grecs n'auront plus leurs drachmes et leurs échos de la splendeur passée d'Athènes. À la place, dans une génération, tout le monde n'aura connu que l'euro. De manière inévitable, les citoyens de tous les pays membres de la zone vont commencer à se sentir liés par une entité sociale identique, l'Europe.

Les identités nationales ne vont bien évidemment pas disparaître, mais une nouvelle identité européenne va sûrement naître. (...) Français, Allemands, Portugais, Finlandais se sentiront désormais unis comme jamais auparavant. Plusieurs peuples, une seule nation.

Source : « Euro identité », COHEN Benjamin, *Alternatives économiques*, n° 199, janvier 2002.

DOCUMENT 3

Flux d'investissements directs français à l'étranger¹ selon le pays
(en milliards d'euros).

	2010		2011	
	Flux	(en %)	Flux	(en %)
Union européenne à 27	28,4	56,7	35,6	57,5
Union économique et monétaire à 17	24,0	48,0	22,0	35,6
dont :				
<i>Allemagne</i>	2,1	4,2	0,7	1,1
<i>Belgique</i>	12,8	25,6	8,6	13,9
<i>Espagne</i>	1,5	3,0	-1,3	-2,1
<i>Irlande</i>	1,2	2,5	0,7	1,2
<i>Italie</i>	-0,3	-0,7	11,9	19,2
<i>Luxembourg</i>	1,5	3,0	-1,5	-2,4
<i>Pays-Bas</i>	4,9	9,8	2,5	4,0
Autres pays de l'Union européenne	4,4	8,7	13,6	21,9
dont :				
<i>Pologne</i>	0,8	1,7	0,3	0,5
<i>République tchèque</i>	0,5	1,0	0,8	1,3
<i>Roumanie</i>	0,4	0,7	0,0	0,0
<i>Royaume-Uni</i>	5,1	10,2	12,1	19,6
<i>Suède</i>	-2,6	-5,1	0,4	0,6
Autres pays industrialisés	7,9	15,7	5,6	9,0
dont :				
<i>Australie</i>	0,4	0,8	1,9	3,1
<i>États-Unis</i>	0,2	0,4	4,5	7,2
<i>Japon</i>	-0,8	-1,5	0,5	0,7
<i>Norvège</i>	0,4	0,7	1,5	2,4
<i>Suisse</i>	8,3	16,5	-2,0	-3,2
Reste du monde	13,8	27,6	20,7	33,5
dont :				
<i>Brésil</i>	3,7	7,3	3,4	5,4
<i>Chine</i>	1,4	2,9	1,6	2,6
<i>Hong-Kong</i>	1,6	3,1	1,6	2,6
<i>Inde</i>	0,8	1,7	0,7	1,1
<i>Russie</i>	1,6	3,3	5,2	8,4
Total	50,1	100,0	61,9	100,0

Note : le signe moins indique un désinvestissement.

Source : INSEE, Tableaux de l'Économie Française, 2012.

¹ Créations ou prises de contrôle (acquisition de plus de 10 % du capital social) d'entreprises étrangères par les entreprises françaises.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte 2 documents.

Quels sont les effets des transformations démographiques sur le financement du régime de retraite par répartition ?

DOCUMENT 1

Ratio de dépendance démographique en France dans le scénario central¹ INSEE 2010.

	2000	2010	2020	2030	2040	2050	2060
Nombre d'adultes en âge de travailler (en millions)							
20 à 59 ans	31,7	33,1	32,7	32,6	32,9	33,1	33,7
20 à 64 ans	34,4	36,9	36,7	36,7	36,7	37,2	37,7
Nombre de personnes âgées (en millions)							
60 ans ou plus	12,1	14,4	17,4	20,2	21,9	23,0	23,6
65 ans ou plus	9,4	10,6	13,5	16,1	18,2	18,9	19,6
Ratio de dépendance démographique							
60 ans ou plus / 20 à 60 ans	0,38	0,43	0,53	0,62	0,67	0,69	0,70
65 ans ou plus / 20 à 65 ans	0,27	0,29	0,37	0,44	0,50	0,51	0,52
65 ans ou plus / 15 à 65 ans	0,25	0,26	0,33	0,39	0,45	0,46	0,47

Source : *Projections démographiques INSEE 2010 : ratio de dépendance démographique et espérance de vie à 60 ans*, Document de travail du CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES (COR), décembre 2010.

¹ Le scénario central de l'INSEE est une projection de l'évolution de la population qui repose sur les tendances observées par le passé en matière d'indicateur conjoncturel de fécondité, de solde migratoire et d'espérance de vie à la naissance.

DOCUMENT 2

Le Fonds Monétaire International a calculé que ces 20 prochaines années, le coût budgétaire du vieillissement sera presque 10 fois supérieur aux effets de la crise sur les finances publiques des pays avancés du G20¹. De nombreux pays ont déjà pris des mesures pour réduire le futur coût des retraites. Le changement le plus visible est le recul de l'âge de la retraite : aujourd'hui de 62,5 ans pour les hommes et 61,1 pour les femmes, il s'établira à près de 65 ans pour tous en 2050. (...) Ailleurs, l'adéquation des prestations suscite des préoccupations. Réduire les prestations pour comprimer le coût des retraites futures peut exposer les personnes âgées au risque de pauvreté. C'est particulièrement vrai dans les pays comme la République slovaque et la Pologne, où les réformes ont sensiblement amoindri les composantes redistributives du système de retraite. (...) À l'inverse, la Finlande, la France et la Suède ont protégé les bas revenus, qui n'ont pas subi de plein fouet les réductions des prestations, et elles ont préservé, voire resserré le filet de protection dont bénéficient les personnes âgées. (...) De nombreux pays ont tenté de favoriser l'adhésion à des dispositifs de retraite privés facultatifs destinés à compléter les maigres pensions publiques des salariés actuels.

Source : « L'érosion des retraites », WHITEHOUSE Edward, Direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires sociales, OCDE, 2012.

¹ Le G20 est un Forum économique regroupant les 20 pays économiquement dominants.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

SUJET B

Ce sujet comporte 1 document.

Pourquoi une politique de la concurrence est-elle nécessaire ?

DOCUMENT

En 2011, 30 millions de Français ont effectué des achats sur l'un des 100 000 sites marchands référencés sur Internet pour un montant total de 37 milliards d'euros, (+ 88 % depuis 2008). Constatant ce fort développement, l'Autorité de la concurrence¹ a décidé de lancer une enquête sectorielle afin de vérifier le fonctionnement concurrentiel de la vente en ligne. (...)

Les prix en ligne sont sensiblement inférieurs à ceux affichés en magasin pour les secteurs de l'électroménager domestique et de la parapharmacie. (...) Compte tenu du rôle joué par le commerce en ligne, il est important que les fabricants ne mettent pas en place des pratiques visant à limiter son développement (...).

À l'occasion de cette enquête, l'Autorité a relevé qu'il était de plus en plus fréquent que les fabricants exigent de leurs revendeurs en ligne le respect d'un certain nombre de conditions pour être acceptés dans leur réseau de distribution sélective. Elle a également constaté que les opérateurs fortement présents sur Internet pouvaient se voir proposer de la part des fabricants des conditions d'approvisionnement moins avantageuses que celles octroyées aux enseignes traditionnelles. (...)

Seule une appréciation au cas par cas, (...) permet de déceler et de sanctionner les dispositions et les pratiques anticoncurrentielles qui pourraient être mises en œuvre par des fabricants ou des distributeurs.

L'Autorité de la concurrence (...) demeurera donc particulièrement attentive à ce que les nécessités d'une distribution adaptée de certains produits ne conduisent pas en définitive à limiter les opportunités pour la concurrence qu'offre la vente en ligne.

Source : D'après « Conclusions de l'enquête sectorielle sur le commerce en ligne », *Autorité de la concurrence*, septembre 2012.

¹ L'Autorité de la concurrence est une autorité administrative indépendante, spécialisée dans l'analyse et la régulation du fonctionnement de la concurrence sur les marchés.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ
Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte 2 documents.

Montrez que les répertoires d'action politique dépassent aujourd'hui la pratique du vote.

DOCUMENT 1

Dans cette « nouvelle politique », dans ce nouvel engagement politique qui se dessine, deux processus lourds sont à l'œuvre. D'une part, le répertoire d'action des citoyens s'est considérablement ouvert, allant de la réponse à un sondage à l'engagement protestataire dans une manifestation violente, en passant par toute la palette des engagements intermédiaires. Le citoyen peut jouer sur un clavier très important sans que les modalités de participation soient exclusives les unes des autres, et l'utilisation routinisée de tel ou tel engagement traditionnel (militantisme, vote) peut alors se raréfier.

(...) D'autre part, l'engagement politique est travaillé par un profond processus d'individuation¹ et de personnalisation. Les engagements traditionnels (action dans le cadre d'un parti, manifestations) s'atomisent et se privatisent. (...) L'engagement militant, sans disparaître, laisse davantage de place à l'engagement distancié, qui « suppose ... des individus déliés de leurs appartenances, valorisant des ressources personnelles, se mobilisant ponctuellement sur des objectifs limités pour une durée déterminée, privilégiant l'action directe et l'efficacité immédiate même restreinte² ».

Source : « Les renouveaux de l'action politique », PERRINEAU Pascal, *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n° 60, 1998.

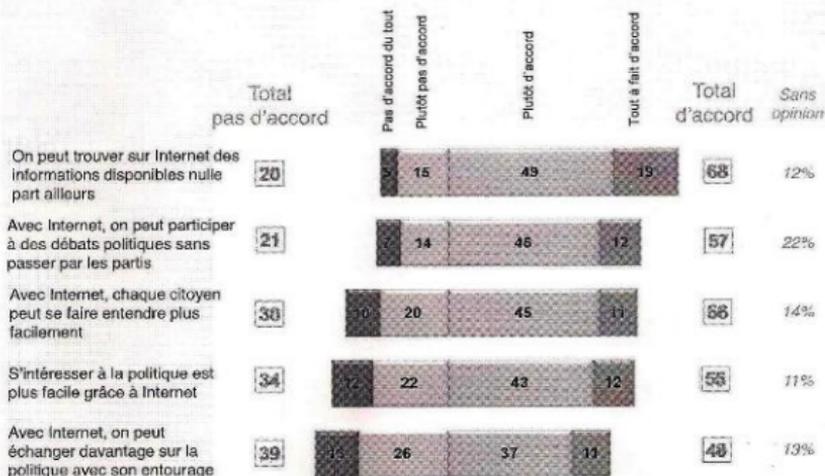
¹ Au sens d'individualisation.

² Selon Jacques ION, sociologue français contemporain.

DOCUMENT 2

L'opinion détaillée sur Internet et la politique.

Voici un certain nombre d'opinions que l'on peut avoir sur Internet et la politique. Pour chacune d'elles, quelle est votre opinion ?



Source : TNS-Sofres, février 2012.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET B

Ce sujet comporte 1 document.

Montrer les rôles que peut tenir la société civile organisée dans le fonctionnement des démocraties actuelles.

DOCUMENT

La société civile a joué un rôle déterminant dans la conclusion du Traité d'interdiction des mines et de la Convention sur les armes à sous-munitions en mobilisant la volonté politique nécessaire pour l'emporter face à la pression de ceux qui invoquaient l'utilité militaire de ces armes pour les conserver. Deux facteurs clefs expliquent le succès de ces campagnes : l'accent mis sur l'impact humanitaire de ces armes et sur le droit international humanitaire. Les photos de victimes et de survivants des mines terrestres et d'armes à sous-munitions ont suscité un soutien populaire en faveur des traités interdisant ces armes et encouragé des gouvernements attachés aux mêmes principes à négocier directement un traité plutôt que de passer par un processus de discussions à Genève fondé sur le consensus. (...)

Dans les années 60 et 80, les organisations non gouvernementales mobilisèrent des millions de personnes en organisant leurs campagnes autour des conséquences humanitaires dévastatrices des essais d'armes nucléaires (...). Ces actions furent efficaces et permirent d'obtenir une interdiction des essais nucléaires et contribuèrent certainement aussi à l'instauration d'une norme contre l'emploi des armes nucléaires qui explique qu'elles n'ont pas été utilisées en temps de guerre depuis 1945. Les actions de la société civile n'ont pourtant réussi qu'en de très rares occasions à inciter les gouvernements à renoncer à la dissuasion nucléaire et à lui préférer des politiques d'interdiction. (...)

Les intérêts économiques que représentent la mise au point et l'entretien des armes nucléaires peuvent être attaqués, bloqués, réduits voire éliminés par des décisions budgétaires, des activités de conversion, des boycotts et la décision de se retirer de certaines activités. Des pays non nucléaires, des investisseurs, des consommateurs, des courtiers en placements et des investisseurs collectifs (églises, universités, villes) peuvent décider d'opérations de boycott et se retirer de certaines activités. Pour influencer le processus de conversion et les décisions budgétaires, il faut bénéficier de l'appui de parlementaires et de responsables politiques des États dotés d'armes nucléaires, même si les campagnes appelant au boycott et celles incitant à se retirer des entreprises liées à l'armement nucléaire peuvent peser lourdement sur le cours des actions de ces sociétés et les conduire à accepter la conversion.

Source : « De la motivation au succès : organiser l'action de la société civile pour infléchir la politique en matière d'armement nucléaire », WARE Alyn, Institut des Nations-Unies pour la Recherche sur le Désarmement, *Forum du désarmement*, n°4, 2010.